



Mon propriétaire et ces factures d'eau bidon

Par **Gauloise51**, le 20/11/2011 à 18:33

Bonjour a tous. J'ai un gros probleme... Voila: mon propriétaire me sort tout les six mois de drôles de factures d'eau avec le même chiffre tout le long de la facture (61m3 part lyonnaise, syndicat, agence, eaux usées, lutte polution, modernisation...)de plus chaques 6 mois, la facture est de plus en plus grosse (de 90 euros a 260 pour 2.)Je suis dans un petit immeuble de 6 logements, le compteur d'eau est a la cave fermé a clef et que biensure je n'ai jamais vu! il paraît que nous avons des compteurs individuelles mais dans ce cas je ne devrais pas recevoir directement ma facture de la lyonnaise des eaux?? il n'y a pas non plus de numero de compteur qui apparait sur ces factures!! est-il dans son droit? merci

Par **pbjardin**, le 21/11/2011 à 11:33

Si les relations sont si dures, le mieux est se rapprocher du Médiateur de l'eau qui traite les litiges liés à l'eau et/ou de l'assainissement (ex : facturation élevée suite à une fuite, consommation inhabituelle non expliquée, contestation de relevé...). Il peut être saisi par tout abonné (ou par l'association de consommateurs qui le représente) une fois qu'il a épuisé toutes les voies de recours internes au service concerné. Les deux parties restent libres de suivre l'avis rendu et, en cas de désaccord, elles peuvent décider de porter le litige devant les tribunaux. L'avis du Médiateur ne pourra être produit que si les deux parties sont d'accord. Plus d'infos sur : <http://www.activeau.fr/PBCPPlayer.asp?ID=743736>

Par **janus2fr**, le 21/11/2011 à 11:37

Bonjour,
A priori, le médiateur de l'eau n'est pas concerné, il semble n'y avoir qu'un abonné, le propriétaire. Le litige est entre le propriétaire et les locataires, pas avec le gestionnaire de l'eau.

Par **Domil**, le 21/11/2011 à 12:44

LRAR de mise en demeure d'avoir accès à votre compteur divisionnaire en premier lieu.

Par **Gauloise51**, le **21/11/2011** à **18:35**

Merci de votre réponse c'est super gentil! si mon compteur était individuel, je ne devrais pas passer directement par la lyonnaise? comment est ce que je peut faire verrifier ma facture d'eau pour voir si elle est aux normes?